

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 308/00

ÉFAI – 000648 – ASA 35/009/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

PHILIPPINES

**Binajar Hussein
Alber Ulavedes
Nasser Lalil
Radzmil Salahi
Radjae Alvares
Nur Arabani
Salih Salahi
Anasir Alih Parijal
Mobin Sappayani
Jalton Ahman**

Londres, le 5 octobre 2000

Les dix personnes nommées ci-dessus, dont une serait âgée de quinze ans, ont été arrêtées par les forces armées philippines le 25 septembre, au cours d'une opération menée contre une mosquée, sur l'île de Jolo. Les militaires affirment qu'il s'agit de membres du groupe armé d'opposition *Abu Sayyaf*, qui s'est récemment fait un nom sur la scène médiatique internationale après avoir enlevé et pris en otages un certain nombre de ressortissants philippins et étrangers. Il est fréquent que les personnes appréhendées aux Philippines soient interrogées sous la torture.

D'après les informations recueillies, les soldats ont découvert une grenade et d'autres armes dans un meuble de rangement se trouvant dans la mosquée, à Alat. Toutefois, dans le cadre d'une interview accordée au journal *Philippine Daily Inquirer*, un dignitaire religieux local a déclaré que certaines des personnes arrêtées étaient des nettoyeurs travaillant à la mosquée, et que d'autres étaient des sans-abri réfugiés dans le bâtiment.

Ces personnes sont actuellement détenues dans la prison provinciale de Sulu, dans le sud des Philippines. Une équipe de l'antenne locale de la Commission philippine des droits humains a tenté de leur rendre visite dans cet établissement pénitentiaire, mais le directeur a refusé de les laisser entrer. On ignore si les personnes arrêtées ont été autorisées à entrer en contact avec des avocats ou des membres de leur famille. Selon la Commission philippine des droits humains, la police locale prépare leur inculpation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

D'après les informations recueillies, au moins 80 000 personnes ont fui leur domicile à Jolo depuis que l'armée philippine a lancé une offensive de grande envergure le 16 septembre, déployant apparemment 4 000 membres des forces aériennes et terrestres en vue de porter secours à 19 ressortissants philippins et étrangers retenus en otages par *Abu Sayyaf*. Le secrétaire philippin à la Défense, Orlando Mercado, aurait déclaré que cette attaque avait également pour but d'annihiler ce groupe armé, afin que le gouvernement puisse préserver son respect et sa dignité. Depuis le début de cette offensive militaire, deux journalistes français retenus captifs par *Abu Sayyaf* se sont échappés et 12 pasteurs philippins ont été libérés. On ignore toujours tout du sort d'un autre Philippin, en captivité depuis plus de cinq mois, ainsi que de trois Malaisiens et d'un Américain. Quelque 53 membres présumés d'*Abu Sayyaf* ont été arrêtés.

Depuis le début de l'offensive, Amnesty International ne cesse de recueillir des informations faisant état de violations des droits humains commises par l'armée contre la population civile de Jolo. Des habitants fuyant les affrontements ont déclaré à des journalistes locaux que les forces régulières s'étaient livrées à des bombardements aveugles, qui avaient fait des morts et des blessés parmi les civils, et qu'elles avaient sommairement exécuté, arbitrairement arrêté et fait « disparaître » des sympathisants présumés du groupe *Abu Sayyaf*. Il est difficile de recouper ces informations, car l'armée philippine contrôle l'accès aux zones de combat et toutes les lignes téléphoniques, y compris celles des réseaux de téléphonie mobile, ont été coupées.

On pense que le mouvement *Abu Sayyaf*, basé dans l'archipel de Sulu, dans le sud des Philippines, compte plusieurs centaines de membres armés, dont certains professent des convictions islamiques. Ce groupe a formulé des revendications politiques mais s'est également livré à des activités criminelles, en particulier à l'extorsion. Ses membres se sont rendus coupables de graves atteintes aux droits humains, notamment d'homicides et de prises d'otages, et le soutien dont bénéficie cette organisation semble s'être renforcé depuis qu'elle s'est apparemment vu remettre des rançons d'un montant considérable, en échange de la récente libération d'otages occidentaux.

Amnesty International a condamné les exactions commises par *Abu Sayyaf* et l'a exhorté à renoncer à la pratique des prises d'otages.

ACTION RECOMMANDÉE : courrier électronique / lettre par avion / lettre exprès / fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité des détenus nommés ci-dessus, et appelez les autorités à veiller à ce qu'aucun d'eux ne soit soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez instamment qu'ils soient immédiatement autorisés à consulter des avocats, à recevoir la visite de leurs proches et à bénéficier de tous les soins requis par leur état de santé ;
- appelez les autorités à veiller à ce que toutes les personnes arrêtées en tant que membres présumés d'*Abu Sayyaf* se voient accorder les mêmes droits que tout autre suspect de droit commun, et que celles contre lesquelles il existe des charges sérieuses soient traduites en justice, dans le respect des normes internationales relatives aux droits humains ;
- dites-vous inquiet au vu des témoignages de civils indiquant que les forces armées ont commis des violations des droits humains pendant les opérations menées contre le groupe *Abu Sayyaf*, et demandez instamment que toutes les allégations de ce type donnent lieu à des enquêtes exhaustives et indépendantes, et que tous les responsables présumés de tels agissements soient déferés à la justice ;
- exhortez les autorités à permettre à des observateurs indépendants chargés de veiller au respect des droits fondamentaux d'accéder en toute liberté à l'île de Jolo, afin d'y mener des investigations sur toutes les informations faisant état de violations des droits humains.

APPELS À :

Chef d'état-major des forces armées philippines :

General Angelo Reyes
GHQ, Camp Emilio Aguinaldo
EDSA, 1110 Quezon City
Philippines

Fax : + 632 911 7907 / 911 7783 / 911 7708

Formule d'appel : *Dear General Reyes*, / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

Directeur général de la police nationale philippine :

Panfilo Lacson
National Headquarters
Camp Crame
EDSA, cor. Santolan Road
Quezon City, Philippines

Fax : + 632 2 722 5443 / 724 8763

Formule d'appel : *Dear Police Director General*, / Monsieur le Directeur général,

Ministre de l'Intérieur :

Alfredo Lim
Secretary of the Interior and Local Government
Dept of the Interior and Local Government
Francisco Gold Condominium II
EDSA cnr. Mapgamahal St
Diliman, Quezon City
Philippines

Fax : + 63 2 925 0332

Formule d'appel : *Dear Secretary Lim*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Directeur de la prison provinciale de Sulu :

The Jail Warden
Sulu Provincial Jail
Jolo, Sulu
Philippines

Présidente de la Commission philippine des droits humains :

Aurora Navarette-Reciña
Chairperson, Commission on Human Rights
State Accounting Building
University of the Philippines Campus
Commonwealth Avenue
Diliman, 1100 Quezon City
Philippines

Fax : + 63 2 929 0102 / 631 6449

Courriers électroniques : apnr@compas.com.ph

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des Philippines dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*